



REPUBLIQUE TUNISIENNE  
Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement



Au service  
des peuples  
et des nations

AVENANT AU DOCUMENT DE PROJET  
ENTRE  
LE PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT (PNUD)  
ET  
LE MINISTERE DES AFFAIRES LOCALES ET DE L'ENVIRONNEMENT

SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

« Activités habilitantes pour la préparation de la Troisième Communication Nationale de la Tunisie au titre de la Convention cadre des Nations Unies sur les Changements Climatique - Atlas Award Id : 00061429, Project ID: 00077802 »

Il est fait référence au document de projet signé le 24 Juillet 2014 entre le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement (MALE) pour la mise en œuvre du projet « *Activités habilitantes pour la préparation de la Troisième Communication Nationale de la Tunisie au titre de la Convention cadre des Nations Unies sur les Changements Climatique - Atlas Award Id : 00061429, Project ID : 00077802* ».

Eu égard aux échanges de lettres entre le Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement et le Programme des Nations Unies pour le Développement en date du 09/09/2016 et du 15/09/2016 (jointes en annexe 3) portant sur l'augmentation de la contribution nationale prévue initialement dans le document du projet, les Parties conviennent par la présente d'amender le document de projet susmentionné, comme suit :

« Le projet, financé partiellement par le Gouvernement Tunisien à hauteur de 124.000 USD (cent-vingt-quatre mille dollars) bénéficiera d'un financement additionnel du Gouvernement Tunisien représenté par le Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement à hauteur de l'équivalent de 250.000 USD (deux-cent cinquante mille dollars américains), ramenant le total de la contribution du Gouvernement Tunisien à 374.000 USD (trois-cents soixante-quatorze mille dollars américains) et ce, afin de renforcer davantage les capacités techniques nationales et de favoriser la concertation entre les différents acteurs clés concernés ; de faire face aux enjeux de mise en œuvre de la Contribution Déterminée au niveau National (NDC) en Tunisie et de renforcer le rôle de la Tunisie pour un meilleur positionnement à l'échelle régionale et internationale dans le cadre des négociations sur le climat.

La contribution financière nationale au projet sera planifiée conformément au plan de travail révisé joint en annexe 1 et permettra de contribuer à l'atteinte de l'objectif des axes 3 et 4 qui consistent respectivement à « Analyser la vulnérabilité aux impacts des changements climatiques et prioriser

*M. B.*

les axes d'intervention en matière d'adaptation et élaboration de la troisième communication nationale » et à « mettre à jour les données relatives au contexte tunisien, en fonction des développements récents, c'est-à-dire actualiser les informations liées au climat, au contexte économique et social du pays, etc., qui permettent d'appréhender la problématique du CC et ce, en relation avec les autres sections du document de la TCN.

Il s'agit également d'actualiser les priorités de développement, aux niveaux national et régional, en relation avec le changement climatique et plus particulièrement, de répertorier les besoins et les préoccupations résultant des effets/impacts du CC sur le pays et les besoins et les préoccupations liés à la mise en oeuvre des programmes/projets élaborés dans les domaines d'atténuation et d'adaptation. »

Néanmoins, tous les autres arrangements du document de projet – exception faite de la partie amendée dans le présent avenant – restent inchangés et continuent à être pleinement effectifs et applicables.

Cet avenant a été signé par les représentants des parties signataires du document de projet susmentionné, en deux exemplaires originaux à la date indiquée en dessous de leurs noms respectifs.

Pour le Ministère des Affaires Locales  
et de l'Environnement

Par \_\_\_\_\_  
(Signature)

Nom : Son Exc. M. Monsieur Riadh Mouakhar

Titre : Ministre des Affaires Locales  
Et de l'Environnement

Date : \_\_\_\_\_

Pour le Programme des Nations Unies  
pour le Développement

Par \_\_\_\_\_  
(Signature)

Nom : M. El Kebir Mdarhri Alaoui

Titre : Représentant Résident a.i.

Date: 23 SEP. 2016

  
P/ Le Ministre des Affaires Locales  
et de l'Environnement  
Le Directeur Général des Services Communs

**Sihem FILALI**



**Annexe 5 : Arrangement De Gestion, Modalités Financière et Echancier De Paiement**  
La présente section est modifiée comme suit :

Pays : TUNISIE

Numéro du projet : 00077802

Intitulé du projet : « *Activités habilitantes pour la préparation de la Troisième Communication Nationale de la Tunisie au titre de la Convention cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques* »

	2016		2017	
CONTRIBUTIONS	déjà versée	à verser		Total
Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement en USD	90,460.89	197,037.89	86,501.22	374,000
Dont frais de gestion du PNUD de la contribution du MA (6%)	5,400	12,000	5,000	22,400
Date de versement	Juillet	Novembre	Mars	-

**DETAILS BANCAIRES DU PNUD**

La participation du Gouvernement aux coûts du projet (cost-sharing) est à verser au compte du PNUD selon le calendrier susmentionné :

**BIAT**

Agence Hédi Chaker

Compte Courant N° : 08 10 4000 74 1000 48 22 53

Selon l'échéancier susmentionné et avant chaque versement, l'agence d'exécution informera le PNUD du montant à verser. Il est à noter que les versements de la contribution seront en monnaie locale (Dinar Tunisien) et que le taux de change utilisé pour convertir en dollar des Etats Unis sera celui des Nations Unies pour le mois du versement. Le PNUD de son côté, dès réception des fonds informera le partenaire d'exécution de l'équivalent en USD du montant versé et du solde à verser pour le reste de la durée de vie du projet. De ce fait, il est impératif de mentionner que toute différence de change devra être prise en charge par le gouvernement si cela s'avérait nécessaire.

**Néanmoins**, toutes les autres conditions générales du document de projet, exception faite des sections amendées dans le présent avenant, restent inchangées et continuent à être pleinement effectives et applicables.

Cet avenant a été signé par les représentants des parties à l'accord, en deux exemplaires originaux à la date indiquée en dessous de leurs noms respectifs.

**Approuvé par :**

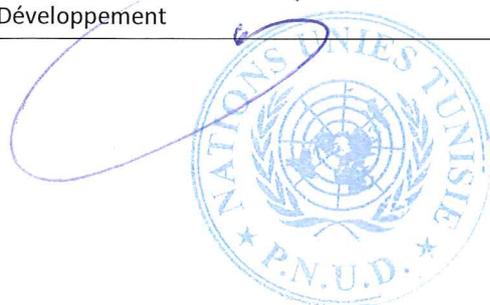
Son Excellence Monsieur, Riadh Mouakhar, Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement

\_\_\_\_\_  
Jour/mois/année

**Approuvé par (PNUD) :**

Monsieur, El Kébir Mdarhri Alaoui- Représentant Résident à l'Programme des Nations Unies pour le Développement

\_\_\_\_\_  
Jour/mois/année



**23 SEP. 2016**

**Sihem FILALI**

**Le Ministre des Affaires Locales et de l'Environnement**  
**Le Directeur Général des Services Communs**

*Handwritten mark*

**Annexe 1 : plan de travail amendé à la lumière de l'augmentation de la contribution nationale**

GEF Outcome/Atlas Activity	Responsible Party/Implementing Agent	Fund ID	Donor Name	Atlas Budgetary Account Code	ATLAS Budget Description	Amount 2014 (USD)	Amount 2015 (USD)	Amount 2016 (USD)	Amount 2017 (USD)	Total (USD)	Budget Notes		
OUTCOME 3: Vulnerability and Adaptation Assessments	MALE/ Groupe de travail « Vulnérabilité & adaptation »	30071 TBWP	GOV TBWP	72100	Contractual services	\$	\$	\$	68,109.50 \$	68,109.50 \$	1		
				74599	UNDP Cost Recovery Charges				1,086.85 \$	1,086.85 \$	6		
				75100	Frais de gestion (6%)				4,347.41 \$	4,347.41 \$	7		
	<b>Total outcome 3</b>								<b>73,543.77 \$</b>	<b>73,543.77 \$</b>			
OUTCOME 4: National circ; Confs. & gaps, financial, tech, & capacity needs; Other relevant info	MALE/ Groupe de travail « Sensib. & Renforcement de capacités »	30071 TBWP	GOV TBWP	74200	Publication/translation/dissemination	0\$	0\$	30,000 \$	10,000\$	40,000 \$	2		
				75700	Training, Workshops and Confer	0\$	0\$	8,000 \$	2,000 \$	10,000 \$	3		
				72100	Service contract	0\$	0\$	218,668.85 \$	0 \$	218,668.85 \$	218,364.79 \$	4	
				71600	Travel				10,000 \$	0 \$	10,000 \$	5	
				74599	UNDP Cost Recovery Charges	0\$	0\$	3,808.51 \$	0\$	3,808.51 \$	191.49 \$	4,000\$	6
				75100	Frais de gestion (6%)				17,021.42 \$	17,021.42 \$	765.96 \$	17,767.97 \$	7
				<b>Total Outcome 4</b>							<b>287,498.78 \$</b>	<b>12,957.45 \$</b>	<b>300,456.23 \$</b>
<b>PROJECT TOTAL</b>								<b>287,498.78 \$</b>	<b>86,501.22 \$</b>	<b>374,000 \$</b>			

**Budget notes :**

1. Bureau d'études pour l'appui à la réalisation de l'étude sur l'adaptation et la préparation de la troisième communication nationale;
2. Coût d'impression des produits de communication ;
3. Ateliers de formation sur des thèmes prioritaires dans le domaine des changements climatiques
4. Bureaux d'études pour l'élaboration de plans de sensibilisation et de renforcement de capacités dans le domaine du changement climatique et l'appui à la mise en œuvre de l'accord de Paris et appui à la mise en place du pavillon
5. Frais de déplacement internationaux des parties prenantes dans le cadre du projet, frais de mission, billet d'avion, DSA, etc.
6. Frais de services généraux de gestion (GMS)
7. Direct project costing selon une estimation basée sur l'Universal Price List, suivant la lettre d'accord (annexe 5)

**Annexe 2 : Liste universelle des prix des services appuyés par le PNUD.**

Valid as of 1 March 2016

**UNDP 2016 Universal Price List**  
For Services to UN Agencies Provided by General Development Situation



Empowered lives.  
Resilient nations.

(For Country Office Cost Bands, refer to page 4 of this document)

Service <sup>1,2,3,4</sup> (see service notes overleaf)	High Cost	Mid-High Cost	Mid-Low Cost	Low Cost
Payment Process <sup>5</sup>	51.74	36.10	32.49	27.58
Issue check only (Atlas Agencies)	19.73	15.23	14.18	12.79
Vendor profile only (Atlas Agencies only)	28.66	19.30	16.72	13.58
Staff selection and recruitment process for resident agencies <sup>6,7</sup>	938.05	586.14	491.63	375.02
Advertising (20%)	187.61	117.23	98.33	75.00
Short-listing (40%)	375.22	234.46	196.65	150.01
Interviewing (40%)	375.22	234.46	196.65	150.01
Staff HR & Benefits Administration & Management <sup>8</sup> (one time fee, per staff at: - the issuance of a contract, and - again at separation)	302.86	198.44	173.02	139.62
Recurrent personnel management services: Staff Payroll & Banking Administration & Management <sup>9</sup> (annual fee per staff, per calendar year)	660.19	447.44	381.93	310.33
Payroll validation, disbursement (35%)	231.07	156.61	133.67	108.62
Performance evaluation (30%)	198.06	134.23	114.58	93.10
Extension, promotion, entitlements (30%)	198.06	134.23	114.58	93.10
Leave monitoring (5%)	33.01	22.37	19.10	15.52
Consultant recruitment	362.92	228.29	192.76	148.41
Advertising (20%)	72.58	45.66	38.55	29.68
Short-listing & selection (40%)	145.17	91.31	77.11	59.36
Contract issuance (40%)	145.17	91.31	77.11	59.36
Interns management	111.82	67.92	58.65	44.79
Issue/Renew IDs (UN LP, UN ID, etc.)	55.48	36.55	32.25	26.29
Travel authorization	50.18	33.36	29.26	23.90
F10 settlement	45.52	30.53	26.81	22.03
Procurement process involving local CAP (and/or ITB, RFP requirements) <sup>7,10,11</sup>	837.66	524.49	444.18	341.61
Identification & selection (50%)	418.83	262.24	222.09	170.80
Contracting/issue purchase order (25%)	209.41	131.12	111.05	85.40
Follow-up (25%)	209.41	131.12	111.05	85.40
Procurement not involving local CAP <sup>7,10,11</sup> (low value procurement)	328.48	206.76	179.38	140.73
Identification & selection (50%)	164.24	103.38	89.69	70.36
Issue purchase order (25%)	82.12	51.69	44.85	35.18
Follow-up (25%)	82.12	51.69	44.85	35.18
Disposal of equipment	426.86	267.18	225.89	173.48
AR Management Process (create/apply receivable pending item- Atlas Agencies Only)	52.67	33.95	28.80	22.52
Issue /Apply Deposit only	31.91	20.68	17.59	13.82

## 2016 Universal Price List Country Office Cost Bands

Country Office	Cost Band	Country Office	Cost Band	Country Office	Cost Band
Albania	Low	Ghana	Low	Philippines	Mid-Low
Algeria	Low	Guatemala	High	Poland	High
Angola	High	Guinea-Bissau	Low	Republic of Montenegro	Mid-Low
Argentina	High	Guyana	Mid-Low	Romania	Mid-Low
Armenia	Mid-Low	Honduras	Mid-High	Rwanda	Mid-High
Azerbaijan	Mid-High	India	Mid-High	Sao Tome and Principe	Low
Bahrain	High	Indonesia	Mid-High	Saudi Arabia	High
Bangladesh	Mid-High	Iran (Islamic Rep)	Mid-High	Senegal	Mid-High
Barbados	High	Jamaica	Mid-Low	Serbia	Mid-High
Belarus	Mid-High	Jordan	Mid-High	Slovakia	High
Belize	Mid-Low	Kazakstan	Mid-Low	South Africa	Mid-High
Benin	Mid-Low	Kenya	Mid-High	Sri Lanka	Mid-Low
Bhutan	Low	Kosovo	Mid-Low	Swaziland	Low
Bolivia	High	Kuwait	High	Sudan	Mid-Low
Bosnia and Herzegovina	Mid-Low	Kyrgyzstan	Low	Tajikistan	Low
Botswana	Mid-High	Lao PDR	Low	Tanzania - U Rep of	Mid-High
Brazil	Mid-High	Latvia	Low	Thailand	High
Bulgaria	Mid-High	Lebanon	High	Togo	Mid-Low
Burkina Faso	Mid-High	Lesotho	Low	Trinidad and Tobago	Mid-High
Burundi	Low	Lithuania	Low	Tunisia	Low
Cambodia	Mid-Low	Macedonia	Mid-Low	Turkey	High
Cameroon	Mid-High	Madagascar	Low	Turkmenistan	Mid-Low
Cape Verde	Mid-Low	Malawi	Mid-Low	Uganda	Mid-High
Chile	High	Malaysia	Low	United Arab Emirates	High
China	High	Maldives	Low	Uruguay	High
Colombia	High	Mauritania	Mid-Low	Uzbekistan	Mid-Low
Comoros	Low	Mauritius	Mid-High	Viet Nam	Mid-Low
Congo	Mid-High	Mexico	High	Zambia	Mid-Low
Costa Rica	High	Moldova - Rep of	Low	Zimbabwe	High
Croatia	Mid-Low	Mongolia	Low		
Cuba	Low	Morocco	High		
Djibouti	Mid-Low	Mozambique	High		
Dominican Republic	High	Myanmar	Low		
Ecuador	High	Namibia	Mid-Low		
Egypt	Mid-High	Nepal	Low		
El Salvador	Mid-High	Nicaragua	Mid-High		
Equatorial Guinea	Mid-Low	Niger	Low		
Eritrea	Low	Nigeria	High		
Ethiopia	Low	Panama	High		
Gabon	Mid-High	Paraguay	Mid-Low		
Gambia	Low	Peru	High		

Principles of the Universal Price List

The UPL consists of a set of standard services, with reasonable cost estimates, that can be provided by UNDP country offices to UN agencies. Note, the UPL is only intended to price specified standard services to UN agencies – not inputs to UNDP projects & programmes. The pricing of inputs to UNDP projects & programmes should be based on actual costs for clearly identifiable transactions. When this is not possible, country offices may use the UPL.

If a country office assesses that it lacks sufficient capacity to provide individual services to UN agencies, they are not required to do so. Alternatively, if a country office assesses that the UPL does not fully cover the total costs for providing services, they can establish locally negotiated prices using transparent, prevailing market rates. These rates should be communicated to the agencies prior to implementation.

The UPL does not cover specialized or locally provided *ad-hoc* services. The UPL also does not cover local security-related services that might be necessary in certain countries without banking facilities. Both *ad-hoc* and local security services, and their estimated costs, should be covered through locally negotiated agreements between UNDP country offices and concerned UN agencies.

- <sup>1</sup> Not all UN agencies require all services. In particular, Atlas partner agencies and resident UN agencies may carry out several UPL sub-transactions, thus reducing the overall cost of the service. Each standard service in the UPL takes this into consideration.
- <sup>2</sup> A certain number of services which were previously categorized as standard administrative services (local driver's licenses, visa requests, customs clearance, etc.) have now been eliminated from the UPL. Any standard service not listed on the UPL is to be considered *ad-hoc*/non-standard service subject to full cost recovery per locally negotiated prices using transparent prevailing market rates.
- <sup>3</sup> The request for services under the following exceptional circumstances are subject to a 50% surcharge effective January 1, 2016 on top of the regularly accepted cost/price:
  - Urgent requests requiring a turnaround of less than 3 business days.
  - Requests for services before/after normal working hours.
- <sup>4</sup> Requests for prior year UPL services should always use the latest applicable published rates (not UPLs from prior years) without exception.
- <sup>5</sup> **Payment Process:** the process includes disbursement only, and requires a written instruction by the budget owner agency. UNDP does not review procurement process supporting documentation other than vendor banking information, unless otherwise stipulated locally. Note that UNDP does not charge fellow Atlas partner agencies for running a fully automated pay cycle.
- <sup>6</sup> Staff selection and recruitment process for resident agencies only. This service for non-resident agencies should be treated as an *ad-hoc* service subject to full cost recovery at transparent, prevailing market rates.
- <sup>7</sup> In cases where a reciprocity agreement does not exist between UNDP and UN agencies, the time spent on joint boards (recruitment, procurement, etc.) will be charged as an *ad-hoc* service.
- <sup>8</sup> **Staff HR & Benefits Administration & Management** typically include services such as:
  - Position Data & Budget management
  - Issuance of contract
  - HR & dependent/beneficiary data entry & maintenance
  - Benefits data entry & maintenance (PF/Medical/Life Insurance)
  - Interface with Medical Insurance Plan Administrators
  - Organization events (within grade increments, secondments, transfers etc)
  - Life events (changes to marital status and dependents)
  - HR data management for ASHI retirees
  - Production of key HR reports such as staffing table & personnel action forms (PAFs)
  - Guidance to staff & managers on HR rules & regulations

<sup>9</sup> **Staff Payroll & Banking Administration & Management** are distinct from Global Payroll Services (provided by UNDP Copenhagen) and include services such as:

- Setting up transactions that impact payroll such as one-time or recurring earnings and deductions, garnishments, positive inputs for overtime payments and transportation allowance.
- Administration of retroactivity, recoveries and adjustments
- Maintenance of the absence calendars for that location
- Management of absence data
- Validation of trial payroll results prior to the final pay run.
- Maintenance of employee banking instructions
- Tracking and adjusting of leave balances that affect pay
- Reporting of payroll activity to Managers
- Production of payroll reports and queries
- Production of pay slips for employees
- Manage receivables and payables that have an impact in Payroll including benefits billing for retirees and SLWOP. The Administrator GP will be granted access to the Finance Module to process these transactions.
- Production, follow up and clean up of the PVR reports

<sup>10</sup> As stated above, the UPL is only intended to price services to UN agencies – not inputs to UNDP projects & programmes. The pricing of inputs to UNDP projects & programmes should be based on actual costs for clearly identifiable transactions. When this is not possible, country offices may use the UPL.

Where the portion of the procurement process that takes place outside Atlas is of a clearly complex (ad-hoc) nature involving specialized supply-chain management processes, dedicated procurement staff, construction, etc., offices are encouraged to determine the actual cost of the exercise and explore with donors/partners the possibility of charging the cost of some of its specific components (e.g. dedicated staff) – in full or in part – to the project budget as a direct input to project delivery (i.e., negotiated transparent, prevailing rates using the UPL as a baseline).

<sup>11</sup> If, due to its size and/or complexity, a procurement process must be submitted to a Regional ACP (or regular ACP), it should be treated like ad-hoc service subject to full cost recovery at transparent, prevailing market rates.

**Annexe 3 : Echanges de lettres entre le Ministère des Affaires Locales et de  
l'Environnement et le Programme des Nations Unies pour le Développement**

REPUBLIQUE TUNISIENNE

Ministère des Affaires Locales  
et de l'Environnement*Le ministre*

09 SEPT 2016

1372

**A l'Attention de Monsieur El Kebir Mdarhri Alaoui,  
Représentant Résident Adjoint du PNUD à Tunis**

**Objet :** Elaboration d'un avenant au document du projet relatif aux Activités Habilitantes pour la préparation de la Troisième Communication Nationale de la Tunisie au titre de la Convention Cadre des Nations Unies sur le changement climatique.

**Réf. :** Document de projet, signé le 24 Juillet 2014.

*Monsieur Le représentant Résident Adjoint,*

Je voudrais tout d'abord vous remercier pour votre appui habituel en vue de mettre en œuvre des projets concrets de coopération dans le domaine de l'environnement en Tunisie.

Egalement, je tiens à vous féliciter pour la réussite du Dialogue Régional visant l'opérationnalisation des contributions nationales des pays africains (NDCs), en vertu de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques, tenu à Tunis du 05 au 07 Septembre 2016 et à vous remercier pour votre soutien de la candidature de la Tunisie pour héberger cette importante manifestation régionale, exprimée lors de la tenue de la COP21 à Paris en Décembre 2015.

La tenue de ce Dialogue en Tunisie, avant moins de deux mois de la COP22 à Marrakech, contribue sensiblement à l'amélioration du positionnement de la Tunisie dans le cadre des négociations internationales sur le climat, notamment après l'adoption de l'Accord de Paris.

Dans cette perspective, j'ai le plaisir de vous faire part de notre volonté de consolider davantage le rôle important que pourrait jouer la Tunisie dans la coordination et la facilitation des échanges, expertises, points de vue et priorités des pays en développement, et notamment africains, dans le cadre des négociations sur le climat.

A cet effet, nous vous invitons à voir la possibilité d'apporter des modifications au document du projet relatif aux Activités Habilitantes pour la préparation de la Troisième Communication Nationale de la Tunisie au titre de la Convention Cadre des Nations Unies sur le changement climatique, signé le 24 Juillet 2014. Les modifications proposées viseront l'augmentation de la contribution financière nationale au dit-projet, à une hauteur qui sera discutée et précisée avec nos services techniques, en vue d'introduire des activités permettant l'amélioration du positionnement de la Tunisie, notamment à travers des activités de concertation, d'exposition des projets concrets réalisés en Tunisie dans le domaine du



*Au service des peuples et des nations.*

Tunis, le 15 septembre 2016

Monsieur le Ministre,

**Objet :** Augmentation de la contribution nationale au projet « Activités habilitantes pour la préparation de la 3<sup>ème</sup> Communication Nationale de la Tunisie dans le cadre de la CCNUCC-00077802 »

**Réf :** Votre correspondance n° 1372 du 09 septembre 2016

Faisant suite à votre correspondance citée en référence, relative à l'augmentation de la contribution nationale au projet « Activités habilitantes pour la préparation de la 3<sup>ème</sup> Communication Nationale de la Tunisie dans le cadre de la CCNUCC-00077802 », j'ai le plaisir et l'honneur de vous faire parvenir ci-joint un projet d'avenant portant concrétisation de ce changement. La contribution additionnelle du Gouvernement Tunisien, estimée à l'équivalent de 250,000 USD (deux-cent cinquante mille dollars américains), permettra en effet de renforcer davantage les capacités techniques nationales et de favoriser la concertation entre les différents acteurs clés concernés ; de faire face aux enjeux de mise en œuvre de la Contribution Déterminée au niveau National (NDC) en Tunisie et de renforcer le rôle de la Tunisie pour un meilleur positionnement à l'échelle régionale et internationale dans le cadre des négociations sur le climat.

Nos services compétents coordonneront avec vos services afin d'assurer la signature de l'avenant joint à votre meilleure convenance. Vous voudrez bien trouver annexés à cet avenant :

1. Une copie du document de projet initial signé ;
2. Le plan de travail amendé à la lumière de l'augmentation de la contribution nationale, qui sera désormais ramenée à 374,000 USD (trois-cent quatorze mille dollars américains) ;
3. La liste universelle des coûts des services appuyés par le PNUD.

Son Excellence Monsieur Riadh Mouakhar

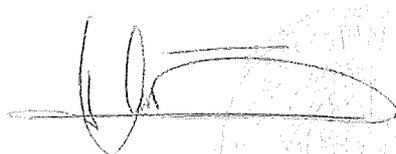
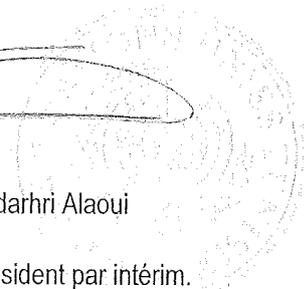
Ministre des Affaires Locales et de l'Environnement



*Au service des peuples et des nations.*

Je saisis cette opportunité pour réaffirmer notre entière disposition à appuyer la Tunisie dans ses efforts pour la mise en œuvre l'accord de Paris et pour la préparation de sa participation à la COP22. Ce dernier événement sera sans doute une occasion d'une importance cruciale pour communiquer sur les stratégies et programmes de lutte contre le changement climatique mis en place par le Gouvernement Tunisien de nature à soutenir la mobilisation des ressources financières nécessaires à leur mise en œuvre.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma parfaite considération.

  
  
P/ El Kébir Mdarhri Alaoui  
Représentant Résident par intérim.

Cc :

- **M. Nabil Hamada**  
Directeur Général de l'Environnement et de la Qualité de la Vie,  
Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement
- **Mme Amel Akremi**  
Directrice Nationale du projet troisième communication nationale sur les changements climatiques et du projet premier rapport biennal pour l'atténuation aux changements climatiques  
Point Focal National pour le Fonds Climat Vert,  
Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement
- **Mme Holla Bach Tobji**  
Directrice Générale des organisations et des Conférences Internationales,  
Ministère des Affaires Etrangères

## **Section 5 : ARRANGEMENTS DE GESTION :**

La présente section est modifiée comme suit :

### **Apport de la contrepartie nationale**

Pour la mise en œuvre du Projet, le gouvernement Tunisien apportera une contribution financière additionnelle de l'ordre de **250 000\$ US\$**. Le total de la contribution nationale sera amené à **374 000\$** dont le versement au PNUD sera effectué **selon le calendrier dans l'annexe 5**. Le Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement fera le nécessaire auprès du Ministère des Finances afin de garantir que la contribution soit versée dans les délais prévus et en équivalent du US\$.

Le PNUD percevra un montant de **6%** sur la contribution nationale à titre de frais de services généraux de gestion (GMS), conformément à sa politique de recouvrement des coûts. D'un autre côté, Le PNUD sur demande du DNP fournira des services, qui sont définis dans la lettre d'accord annexée à ce document de projet (**voir annexe 4**), sous forme de support à l'exécution nationale. De ce fait, il recouvrera ses coûts de service (DPC) relatifs à la mise en œuvre du projet en fonction de la liste universelle des prix communiquée par son siège (**voir annexe 2**).

Afin de garantir un bon décaissement annuel, il est recommandé de faire une planification annuelle réaliste, accompagnée par un suivi rigoureux.